

Nom de produit: MOBILGREASE CM-L Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 1 de 11

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 IDENTIFICATION

PRODUIT

Nom de produit: MOBILGREASE CM-L

Description du produit: Huile de base et additifs

Numéro de FDS: 22486

Code de produit: 2015A0103510

Utilisation prévue: Graisse

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fournisseur: Compagnie Pétrolière Impériale – secteur Aval

C. P. 2480 Succursale « M »

Calgary, ALBERTA T2P 3M9 Canada

Urgence sanitaire 24h/24 1-866-232-9563

Numéro de téléphone d'urgence - Transport 1-866-232-9563

Information technique sur le produit 1-800-268-3183

Numéro de téléphone général du fournisseur 1-800-567-3776

SECTION 2 DÉTECTION DES DANGERS

Cette matière est considérée NON DANGEREUSE en vertu des directives réglementaires.

Ce produit a été classé en vertu des critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés ESAO/2015-2017 et la FSS contient tous les renseignements requis par le Règlement sur les produits contrôlés ESAO/2015-2017.

Autres renseignements sur les dangers:

Dangers pour la santé non classifiés autrement : Aucun tel que défini en vertu du Règlement sur les produits contrôlés ESAO/2015-2017.

Dangers physiques non classifiés autrement : Aucun tel que défini en vertu du Règlement sur les produits contrôlés ESAO/2015-2017.

DANGERS PHYSIQUES / CHIMIQUES

Aucun danger important.

DANGERS POUR LA SANTÉ

L'injection sous la peau à pression très élevée peut causer des lésions graves. Toute surexposition peut



MOBILGREASE CM-L Nom de produit: Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 2 de

provoquer une irritation des yeux, de la peau ou des voies respiratoires.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Présumé nocif pour les organismes aquatiques.

ID de danger NFPA: Assurance-maladie: Inflammabilité: 1 Réactivité:

Inflammabilité: ID de danger HMIS: Assurance-maladie: 1 Réactivité: 0

REMARQUE: Cette matière ne doit pas être utilisée à d'autres fins que pour l'emploi prévu indiqué en Section 1 sans l'avis d'un expert.

Des études sanitaires ont montré que l'exposition aux substances chimiques peut présenter des risques potentiels sur la santé humaine, susceptibles de varier d'une personne à l'autre.

SECTION 3

COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Cette matière est définie comme étant un mélange.

Substance(s) ou substance(s) complexe(s)

Nom	CAS#	Concentration*	Codes de danger SGH
Benzenamine, N-phényl-, produits de réaction avec le 2,4,4-triméthylpentène	68411-46-1	1 - < 5%	H316, H402, H412
SULFURE DE MOLYBDÈNE (IV)	1317-33-5	1 - < 5%	Néant
N-OLEYL-1,3-PROPYLENEDIAMINE	7173-62-8	0.025 - < 0.1%	H302, H314(1B), H372, H400(M factor 10), H410(M factor 1)
SULFURE D'OLÉFINE	68937-96-2	0.1 - < 1%	H227, H317, H316, H402, H412
ESTERS D'ACIDE PHOSPHORIQUE, SEL D'AMINE	CONFIDENTIAL	0.1 - < 1%	H227, H302, H317, H318, H401, H411
DITHIOPHOSPHATE ALKYLIQUE DE ZINC	68457-79-4	1 - < 2.5%	H315, H318, H401, H411

^{*} Toutes les concentrations sont en pourcentage pondéral, sauf si la substance est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

SECTION 4

PREMIERS SOINS

INHALATION

Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance n'est pas présumée présenter un danger par inhalation.

CONTACT CUTANÉ

Laver les régions touchées à l'eau et au savon. Si le produit est injecté dans ou sous la peau, ou dans n'importe quelle partie du corps, quelle que soit l'apparence de la plaie ou sa taille, la personne doit être évaluée immédiatement par un médecin comme une urgence chirurgicale.

Même si les symptômes initiaux de l'injection à haute pression peuvent être minimes ou absents, un traitement



Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 3 de 11

chirurgical précoce dans les premières heures peut réduire de manière significative l'étendue finale de la blessure.

CONTACT OCULAIRE

Rincer à fond avec de l'eau.

En cas d'irritation, consulter un médecin.

INGESTION

Aucun premier soin n'est normalement nécessaire. Consulter un médecin en cas de gêne.

SECTION 5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION ADAPTÉS:

Moyens d'extinction adaptés: Utiliser un brouillard d'eau, de la mousse, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone (CO2) pour éteindre les flammes.

Moyens d'extinction inadaptés: Jets d'eau directs

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Consignes de lutte contre l'incendie: Évacuer l'endroit. Empêcher les ruissellements issus de la lutte contre l'incendie ou de la dilution de s'écouler dans des cours d'eau, égouts ou sources d'eau potable. Les pompiers devront porter un équipement protecteur standard et, dans les espaces fermés, un appareil respiratoire autonome (ARA). Pulvériser de l'eau pour rafraîchir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

Produits de combustion dangereux: Aldéhydes, Produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone, Fumées, Oxydes de soufre

PROPRIÉTÉS D'INFLAMMABILITÉ

Point d'éclair [Méthode]: >204°C (400°F) [ÉTAB. POUR L'HUILE, ASTM D-92 (COC)] Limites d'inflammabilité (% volumique approximatif dans l'air): LIE: N/D LSE: N/D Température d'auto-inflammation: N/D

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROCÉDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à toute la réglementation en vigueur.

MESURES DE PROTECTION

Éviter le contact avec la matière déversée. Voir les informations de lutte contre l'incendie en Section 5. Voir les dangers importants dans la section Identification des dangers. Voir les conseils de premiers soins en Section 4. Voir les conseils sur les exigences minimales relatives à l'équipement de protection individuelle en Section 8.

Des mesures de protection supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction des circonstances particulières et/ou de l'avis autorisé des intervenants d'urgence.



Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 4 de 11

Pour les intervenants d'urgence : Protection respiratoire : un équipement de protection respiratoire ne sera nécessaire que dans certaines situations spécifiques, e.g. formation de brouillards. On peut employer un équipement de protection respiratoire demi-visage ou intégral à filtre pour poussières/vapeurs organiques ou un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) en fonction de l'importance du déversement et du niveau d'exposition potentiel. S'il n'est pas possible de caractériser complètement l'exposition ou si une atmosphère déficiente en oxygène est possible ou anticipée, le port d'un APRA est recommandé. Le port de gants de travail résistants aux hydrocarbures est recommandé. Les gants en polyacétate de vinyle (PVA) ne résistent pas à l'eau et ne conviennent pas pour des situations d'urgence. Le port de lunettes de protection chimique est recommandé si des éclaboussures ou contacts avec les yeux sont possibles. Petits déversements : les tenues de travail antistatiques normales sont généralement suffisantes.

Déversements importants : il est recommandé de porter une combinaison intégrale en tissu antistatique et résistant aux produits chimiques.

GESTION DU DÉVERSEMENT

Déversement terrestre: Racler le produit déversé au moyen de pelles et le déposer dans un contenant approprié pour en permettre le recyclage ou l'élimination.

Déversement d'eau: Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Circonscrire le déversement immédiatement au moyen d'estacades. Prévenir les autres navires. Récupérer par écumage.

Les recommandations concernant les déversements dans l'eau et les déversements terrestres reposent sur la situation de déversement la plus probable pour cette substance; toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température et (dans le cas d'un déversement dans l'eau) la direction et la vitesse des vagues et du courant peuvent grandement influer sur les mesures à prendre.

Pour cette raison, il convient de consulter des spécialistes locaux.

Remarque : La réglementation en vigueur peut prescrire ou limiter les mesures à prendre.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

Empêcher l'écoulement dans les cours d'eau, égouts, sous-sols ou zones confinées.

SECTION 7

MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION

Prévenir les petits déversements et les fuites pour éviter les risques de glissade.

Accumulateur de charges statiques: Cette matière n'accumule pas les charges électrostatiques.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer les contenants à découvert ni sans étiquette.

SECTION 8

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Nom de la substance	Formulaire	Limite/Nor	me	Remarque	Source
SULFURE DE MOLYBDÈNE (IV) [as	Fraction	TWA	10 mg/m3		ACGIH
Mo]	inhalable.				
SULFURE DE MOLYBDÈNE (IV) [as	Fraction	TWA	3 mg/m3		ACGIH



Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 5 de 11

Mo]	respirable]

REMARQUE : Limites/normes fournies à titre indicatif seulement. Suivre la réglementation en vigueur.

CONTRÔLES TECHNIQUES

Le niveau de protection et les types de contrôles nécessaires dépendent des conditions potentielles d'exposition.

Mesures de contrôle à considérer :

Aucune exigence particulière sous des conditions normales d'utilisation avec une aération suffisante.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Les choix d'équipement de protection individuelle dépendent des conditions potentielles d'exposition telles les utilisations, les méthodes de manutention, la concentration et l'aération.

Les informations sur le choix de l'équipement de protection pour cette substance, fournies ci-dessous, concernent l'emploi normal prévu.

Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations de Protection respiratoire: contaminants atmosphériques à un niveau approprié pour protéger la santé des travailleurs, le port d'un respirateur homologué peut s'avérer nécessaire.

Le choix, l'utilisation et l'entretien du respirateur doivent se faire en conformité avec les exigences réglementaires, le cas échéant.

Types de respirateurs à considérer pour cette substance :

Aucune protection n'est normalement nécessaire dans des conditions d'utilisation normales avec une bonne aération.

Pour les concentrations atmosphériques élevées, utiliser un respirateur à adduction d'air fonctionnant en mode de pression positive.

Les respirateurs à adduction d'air avec bouteille d'évacuation peuvent convenir lorsque les niveaux d'oxygène sont insuffisants, que les capacités de mise en garde contre les gaz ou vapeurs sont limitées ou que la capacité ou les caractéristiques de purification du filtre sont susceptibles d'être dépassées.

Toute information spécifique sur les gants fournie est basée sur la documentation Protection des mains: publiée et les données des fabricants de gants.

Le caractère approprié et le temps de protection des gants dépendent des conditions particulières d'utilisation. S'adresser au fabricant de gants pour tout conseil spécifique sur le choix de gants et leurs durées de protection pour les conditions d'utilisation considérées.

Contrôler et changer les gants usés et endommagés.

Types de gants à considérer pour cette substance :

Aucune protection n'est normalement nécessaire dans des conditions d'utilisation normales.

Protection des yeux: S'il y a risque de contact, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux.

Protection du corps et de la peau: Toute information spécifique sur les vêtements fournie est basée sur la documentation publiée ou les données du fabricant.

Types de vêtements à considérer pour cette substance :

Aucune protection de la peau n'est généralement nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. Conformément aux bonnes pratiques d'hygiène du travail, prendre des précautions pour



Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 6 de 11

éviter le contact avec la peau.

Mesures d'hygiène spéciales: Toujours adopter de bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer.

Laver régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

Mettre au rebut les chaussures et vêtements souillés qui ne peuvent pas être lavés.

Veiller à une bonne tenue des lieux.

CONTRÔLES ENVIRONNEMENTAUX

Se conformer à la réglementation environnementale applicable qui limite les émissions dans l'atmosphère, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en adoptant des mesures de contrôle appropriées pour empêcher ou limiter les émissions.

SECTION 9

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Remarque : Les propriétés physiques et chimiques sont fournies à des fins sécuritaires, sanitaires et environnementales seulement et peuvent ne pas représenter complètement les caractéristiques du produit. Pour plus de renseignements, s'adresser au fournisseur.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

État physique: Solide **Formulaire:** semi-fluide

Couleur: Gris

Odeur: Charactéristique Seuil olfactif: N/D

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Densité relative (à 15 °C): 0.912 Inflammabilité (solide, gaz): S/O

Point d'éclair [Méthode]: >204°C (400°F) [ÉTAB. POUR L'HUILE, ASTM D-92 (COC)] Limites d'inflammabilité (% volumique approximatif dans l'air): LIE: N/D LSE: N/D

Température d'auto-inflammation: N/D Point d'ébullition / Plage: > 316°C (600°F) Température de décomposition: N/D

Densité de la vapeur (air = 1): N/D

Pression de la vapeur: < 0.013 kPa (0.1 mm Hg) à 20°C

Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle): N/D

pH: S/O

Log POW (coefficient de partage n-octanol/eau): > 3.5

Solubilité dans l'eau: Négligeable

Viscosité: 150 cSt (150 mm2/sec) à 40°C

Propriétés oxydantes: Voir la section Identification des dangers...

AUTRES INFORMATIONS

Point de congélation: N/D **Point de fusion ::** N/D

Extrait de diméthylsulfoxyde (huile minérale seulement), IP-346: < 3 %m

REMARQUE: Une majorité des propriétés physiques ci-dessus concerne l'huile contenue dans le produit.



Nom de produit: MOBILGREASE CM-L Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 7 de 11

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Substance stable dans des conditions normales.

CONDITIONS À ÉVITER: Chaleur excessive. Sources d'inflammation d'énergie élevées.

MATIÈRES À ÉVITER: Oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: La matière ne se décompose pas à température ambiante.

RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES: Une polymérisation dangereuse ne surviendra pas.

SECTION 11 DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INFORMATION SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Inhalation Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Ingestion Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Ingestion Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Peau Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Corrosion de la peau/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Toxicité minimale. Sur la base de l'évaluation des composants. Toxicité minimale. Sur la base de l'évaluation des composants. Irritation négligeable de la peau à température ambiante. Sur la base de l'évaluation des composants. Peux Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la base de l'évaluation des composants.
cette matière. Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Ingestion Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Peau Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Corrosion de la peau/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Yeux Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Danger négligeable à des températures de manutention ambiantes/normales. Toxicité minimale. Sur la base de l'évaluation des composants. Toxicité minimale. Sur la base de l'évaluation des composants. Irritation négligeable de la peau à température ambiante. Sur la base de l'évaluation des composants. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la base de l'évaluation des composants.
Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Ingestion Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Peau Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Peau Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Corrosion de la peau/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Danger négligeable à des températures de manutention ambiantes/normales. Toxicité minimale. Sur la base de l'évaluation des composants. Irritation négligeable de la peau à température ambiante. Sur la base de l'évaluation des composants. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la base de l'évaluation des composants.
matière. Ingestion Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Peau Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Toxicité minimale. Sur la base de l'évaluation des composants. Toxicité minimale. Sur la base de l'évaluation des composants. Irritation négligeable de la peau à température ambiante. Sur la base de l'évaluation des composants. Yeux Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la base de l'évaluation des composants.
Ingestion Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Peau Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Corrosion de la peau/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Irritation négligeable de la peau à température ambiante. Sur la base de l'évaluation des composants. Yeux Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la base de l'évaluation des composants.
Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Peau Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Corrosion de la peau/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Toxicité minimale. Sur la base de l'évaluation des composants. Irritation négligeable de la peau à température ambiante. Sur la base de l'évaluation des composants. Yeux Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la base de l'évaluation des composants.
cette matière. Peau Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Corrosion de la peau/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Deut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la bas de l'évaluation des composants.
Peau Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Corrosion de la peau/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Veux Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la bas de l'évaluation des composants.
Toxicité aiguë: Aucune valeur finale pour cette matière. Corrosion de la peau/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Irritation négligeable de la peau à température ambiante. Sur la base de l'évaluation des composants. Yeux Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la base de l'évaluation des composants.
cette matière. Corrosion de la peau/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Irritation négligeable de la peau à température ambiante. Sur la base de l'évaluation des composants. Yeux Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la bas de l'évaluation des composants.
Corrosion de la peau/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Irritation négligeable de la peau à température ambiante. Sur la base de l'évaluation des composants. Yeux Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la bas de l'évaluation des composants.
valeur finale pour cette matière.base de l'évaluation des composants.YeuxLésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière.Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la bas de l'évaluation des composants.
YeuxPeut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la bas de l'évaluation des composants.
Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune valeur finale pour cette matière. Peut provoquer une gêne légère et durable des yeux. Sur la bas de l'évaluation des composants.
valeur finale pour cette matière. de l'évaluation des composants.
Sensibilisation
Sensibilisation respiratoire: Aucune valeur Non présumé être un sensibilisant respiratoire.
finale pour cette matière.
Sensibilisation cutanée: Aucune valeur finale Non présumé être un sensibilisant cutané. Sur la base de
pour cette matière. l'évaluation des composants.
Aspiration: Données disponibles. Non présumé être un danger en cas d'aspiration. À partir des
propriétés physicochimiques de la matière. Mutagénicité pour les cellules Non présumé mutagène pour les cellules germinales. Sur la bas
germinales: Aucune valeur finale pour cette de l'évaluation des composants.
matière.
Cancérogénicité: Aucune valeur finale pour Non présumé cancérogène. Sur la base de l'évaluation des
cette matière.
Toxicité pour la reproduction: Aucune Non présumé toxique pour le système de reproduction. Sur la
valeur finale pour cette matière. base de l'évaluation des composants.
Lactation: Aucune valeur finale pour cette Non présumé nocif pour les enfants allaités.
matière.
Toxicité pour certains organes cibles
(TCOC)



Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 8 de 11

Exposition unique: Aucune valeur finale pour	Non présumé causer des lésions à des organes à la suite d'une	
cette matière.	exposition unique.	
Exposition répétée: Aucune valeur finale pour cette matière.	Non présumé causer des lésions à des organes sous l'effet d'une exposition prolongée ou répétée. Sur la base de l'évaluation des	
	composants.	

AUTRES INFORMATIONS

Produit lui-même:

On ne s'attend pas à ce que les concentrations de composants dans cette formulation provoquent une sensibilisation cutanée, basée sur des tests des composants, de cette formulation ou de formulations similaires.

Contenu

Huile de base ayant subi un raffinage poussé : aucun effet cancérogène dans des études sur les animaux; la matière type réussit l'essai Ames modifié IP-346 ou d'autres tests de classement; des études sur le derme et l'inhalation font état d'effets minimes; infiltration de cellules immunes non spécifique dans les poumons, dépôt d'huile et formation minime de granulomes; aucun effet sensibilisant sur les animaux testés.

État CMR: Aucune.

Nom chimique	Numéro CAS	Inscription sur listes
DISTILLAT PARAFFINIQUE	64742-54-7	6
LOURD FORTEMENT		
HYDROTRAITE		
DISTILLAT PARAFFINIQUE LOURD DÉPARAFFINÉ AU SOLVANT	64742-65-0	6

--LISTES RÉGLEMENTAIRES CONSULTÉES--

1 = CIRC 1 3 = CIRC 2B 5 = ACGIH A1 2 = CIRC 2A 4 = ACGIH TOUS 6 = ACGIH A2

SECTION 12

DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Les informations fournies sont basées sur les données relatives à la matière, aux composants de la matière ou à des matières similaires, par l'application de principes de transition.

ÉCOTOXICITÉ

Matériel -- Présumé nocif pour les organismes aquatiques.

MOBILITÉ

Composant de l'huile de base -- Faible solubilité, flotte et devrait migrer de l'eau vers la terre. Présumé se distribuer dans les sédiments et les matières solides des eaux usées.

PERSISTENCE ET DÉGRADABILITÉ Biodégradation:

Composant de l'huile de base -- Biodégradable par nature



MOBILGREASE CM-L Nom de produit: Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 9 de

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Composant de l'huile de base -- Utilisez un équipement de ventilation antidéflagrant pour rester en dessous des limites d'exposition.

Pour plus de renseignements, s'adresser au fournisseur.

SECTION 13

DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Les conseils d'élimination concernent la substance telle qu'elle est fournie.

L'élimination doit se faire en conformité avec les lois et réglementation actuellement en vigueur et les caractéristiques de la substance au moment de l'élimination.

CONSEILS D'ÉLIMINATION

Le produit peut être brûlé dans un brûleur contrôlé fermé en tant que combustible ou éliminé par incinération surveillée à très haute température afin d'empêcher la formation de produits de combustion indésirables

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ÉLIMINATION

Avertissement concernant les contenants vides Avertissement concernant les contenants vides (le cas échéant) : les contenants vides peuvent contenir des résidus et peuvent être dangereux.

Ne pas tenter de remplir ou nettoyer les récipients sans instructions appropriées.

Les fûts vides doivent être complètement vidangés et entreposés de façon sûre jusqu'à ce qu'ils puissent être remis à neuf ou éliminés comme il se doit.

Les récipients vides doivent remis en vue de leur recyclage, leur récupération ou leur élimination à une entreprise qualifiée ou licenciée comme il se doit, en conformité avec la réglementation en vigueur.

NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, MEULER NI EXPOSER CES RÉCIPIENTS À LA CHALEUR, AUX FLAMMES, AUX ÉTINCELLES, À L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU D'AUTRES SOURCES D'INFLAMMATION.

ILS PEUVENT EXPLOSER ET PROVOQUER DES BLESSURES OU LA MORT.

SECTION 14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT ROUTIER (TMD): Non réglementé pour le transport terrestre

TERRESTRE (DOT): Non réglementé pour le transport terrestre

MARITIME (IMDG): Non réglementé pour le transport maritime selon le code IMDG

Polluant marin: Non

AÉRIEN (IATA): Non réglementé pour le transport aérien

SECTION 15

INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LCPE: Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou en sont exemptés.



Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 10 de 11

- age to de TT

Décrit ou exempt de description/notification sur les listes inventaires chimiques suivantes: AlIC, DSL, ENCS, IECSC, ISHL, KECI, PICCS, TCSI, TSCA

Les ingrédients suivants figurent dans les listes ci-dessous ::

Nom chimique	CAS Number	Inscription sur listes
HUILE DE SOJA	8001-22-7	6
DITHIOPHOSPHATE ALKYLIQUE	68457-79-4	6
DE ZINC		

--LISTES RÉGLEMENTAIRES CONSULTÉES--

1 = TSCA 4 3 = TSCA 5e 5 = TSCA 12b 2 = TSCA 5a2 4 = TSCA 6 6 = INRP

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

N/D = Non déterminé, S/O = Sans objet

LÉGENDE DES CODES H FIGURANT EN SECTION 3 DU PRÉSENT DOCUMENT (à titre indicatif seulement) :

H227: Liquide combustible; Liquide inflammable, Cat. 4

H302 : Nocif en cas d'ingestion; Toxicité aiguë par inh., Cat. 4

H314(1B): Cause des brûlures cutanées graves et des lésions oculaires: Corr./irritation cutanée. Cat. 1B

H315 : Cause une irritation cutanée; Corr./irritation cutanée, Cat. 2

H316 : Cause une irritation cutanée légère; Corr./irritation cutanée, Cat. 3

H317: Peut causer une réaction allergique cutanée; Sensibilisation cutanée, Cat. 1

H318: Cause des lésions oculaires graves; Lésions oculaires graves/irr. oculaire, Cat. 1

H372 : Cause des lésions à des organes en raison d'exposition prolongée ou répétée; Organe cible, Répété, Cat. 1

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques; Tox. env. aigüe, Cat. 1

H401: Toxique pour les organismes aquatiques; Tox. env. aigüe, Cat. 2

H402: Nocif pour les organismes aquatiques; Tox. env. aigüe, Cat. 3

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme; Tox. env. chronique, Cat. 1

H411: Toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme; Tox. env. chronique, Cat. 2

H412: Néfaste pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme; Tox. env. chronique, Cat. 3

LA PRÉSENTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONTIENT LES RÉVISIONS SUIVANTES:

Composition: Table de composant l'information a été modifiée.

Section 11: Table Citant la Liste Tox Une information a été ajoutée.

Section 15: Table de citations de listes canadiennes l'information a été modifiée.

Section 16: Touche HCode l'information a été modifiée.

L'information et les recommandations contenues aux présentes sont au meilleur de la connaissance de la Détroli

L'information et les recommandations contenues aux présentes sont, au meilleur de la connaissance de la Pétrolière Impériale, exactes et fiables à la date de publication.

La Pétrolière Impériale décline toute responsabilité concernant l'exactitude de cette information, sauf si le document est la version la plus courante disponible par l'intermédiaire d'un système officiel de distribution de la Pétrolière Impériale.



Date de révision: 26 Janv. 2022

Page 11 de 11

Ces renseignements et recommandations sont fournis à l'utilisateur pour considération et examen et il relève de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer qu'ils conviennent et suffisent pour l'emploi prévu.

Si l'acheteur reconditionne ce produit, un conseiller juridique devra être consulté pour s'assurer que tous les renseignements nécessaires sur la santé, la sécurité et autres figurent sur le contenant.

Les mises en garde et procédures de sécurité pour la manutention qui conviennent devront être fournies aux personnes chargées de la manutention et aux utilisateurs.

Il est strictement interdit de modifier ce document.

Sauf exigence légale, la reproduction ou la retransmission de ce document, en tout ou partie, n'est pas autorisée.

DGN: 7174970 (550244)

Copyright 2002 Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, tous droits réservés